

RÈGLEMENT DU DRESSING EPHEMERE



Article 1 Conditions de participation

- Manifestation réservée aux particuliers.
- Vente de vêtements, sacs et accessoires de seconde main et personnels.
- Les articles faits mains ou créés par le participant ne sont pas acceptés.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser sur place tout article ne respectant pas ces conditions.

Article 2 Inscription

- Inscription obligatoire.
- Inscription validée après paiement.
- Toute inscription est définitive (remboursement uniquement en cas d'annulation par l'organisateur).

Article 3 Tarifs

- Table fournie par l'organisateur - Dimension 1m20 : 4 €
- Portant personnel autorisé : 2 € (**non fournis par l'organisateur**)
- Mise à disposition pour les acheteurs, de miroir dans les toilettes pour essayage

Article 4 Installation

- Installation des exposants à partir de 9h15 (**ouverture des portes 10h**)
- Chaque exposant dispose d'une table.
- Vente sur table portants personnels autorisés (voir tarifs)
- L'emplacement devra être laissé propre en fin de manifestation.

Article 5 Responsabilité

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.
- Chaque exposant est responsable de son stand et de ses transactions.

Article 6 Réglementation légale

Conformément à l'article L310-2 du Code de commerce, les particuliers ne peuvent participer à plus de **deux ventes au déballage par année civile**.

Une attestation sur l'honneur devra être signée.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement.

Date : _____

Signature :



BULLETIN D'INSCRIPTION

Au Dressing Ephémère

Organisée par L'Amicale La Maison du Partage

Dimanche 12 avril 2026 Salle du Parc

INFORMATIONS EXPOSANT :

Nom : _____ Prénom _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Email : _____

RÉSERVATION :

☐ Table (1m20x0.80) : 4 €. ☐ 1 portant personnel : 2 €.

☐ Total à régler : _____ € :

☐ Mode règlement : Espèces ☐ Chèque (à l'ordre de La Maison du Partage)

Important : Fournir une copie de votre pièce d'identité à l'inscription

Je soussigné(e) atteste :

*Ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile en cours.

*Vendre uniquement des objets personnels et usagés.

Date : _____

Signature :